

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 23 JUIN 2026**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 41  
Nb. de représentés : 11  
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

**AFFAIRE N° 04/114 :**

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) concernant le financement de l'emploi

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, VIRY Pascaline, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FONTAINE Emilie (par Madame Lisa DERFLA), AHO NIENNE Sandrine (par Madame LAKERMANCE Michèle), VALY Nazir (par Madame Jennifer LABENNE), RIANI Richard (par Monsieur Mohammad OMARJEE), AGATHE Chantal (par Monsieur Willy TAN), GOVINDAMAL Frédéric (par Monsieur Valdo MAROUDE GOPALLE), CALOGINE Ketty (par Monsieur Olivier NARIA), ADIGADOU Marina (par Monsieur David LORION), ALBORA Stéphane (par Monsieur Lilian GOVINDASSAMY POULLE), TAILAMEE Caroline (par Monsieur Roger SELLY), ANDA SITA Jean Gaël (par Madame Moze DIJOUX).

**ABSENT :**

MM. PAPI Lionel.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 25 juin 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 17 juin 2026.



David LORION

**Affaire n°04/114 : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) concernant le financement de l'emploi.**

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre du dispositif des emplois aidés, la Commune est sollicitée pour apporter une aide au financement complémentaire des postes validés par France Travail pour l'année 2026.

Sur les compétences qui lui sont confiées, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place un accompagnement global pour favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomie des publics fragilisés.

A cette fin, le Centre Communal d'Action Sociale sollicite l'attribution d'une subvention pour le financement du complément de résiduel d'un montant de 500 000 €, lui permettant de financer en partie le recrutement des emplois aidés sur des postes d'assistants aux personnes âgées, d'agents de crèches, d'animateurs périscolaires, d'intervenants sociaux, d'agents administratifs, d'agents des écoles, d'ouvriers polyvalents, d'animatrices de résidences et d'aides à domicile.

Compte tenu du contexte lié à la diminution des emplois aidés sur le Département, le Maire précise que ce montant représente la quote-part résiduel des salaires restant à charge de l'Etablissement Public sur l'exercice budgétaire 2026.

Le versement de cette subvention fera l'objet d'une convention précisant les engagements des parties et les modalités d'évaluation des missions.

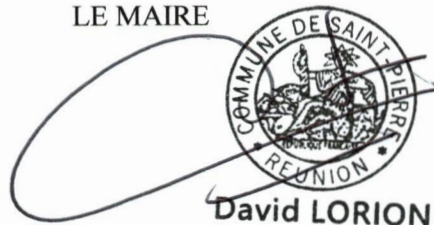
Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :  
420 657362 123 RESIDUEL RE26000039

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- **D'APPROUVER l'attribution de la subvention de 500 000 € au Centre Communal d'Action Sociale,**
- **D'APPROUVER la convention ci-annexée,**
- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un des Adjointes délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



David LORION